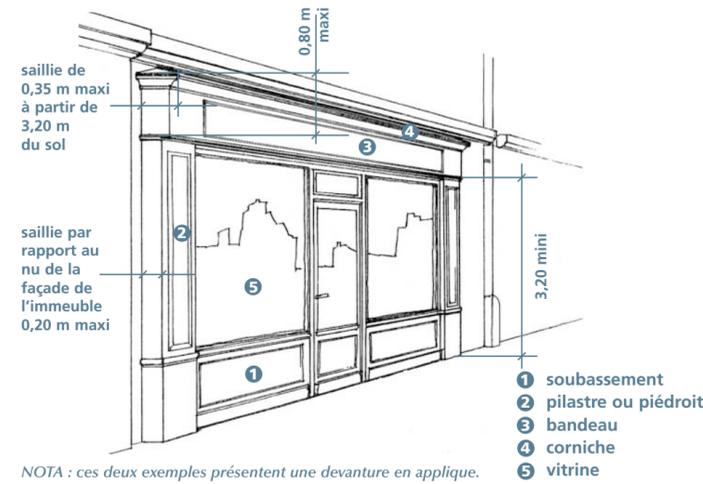
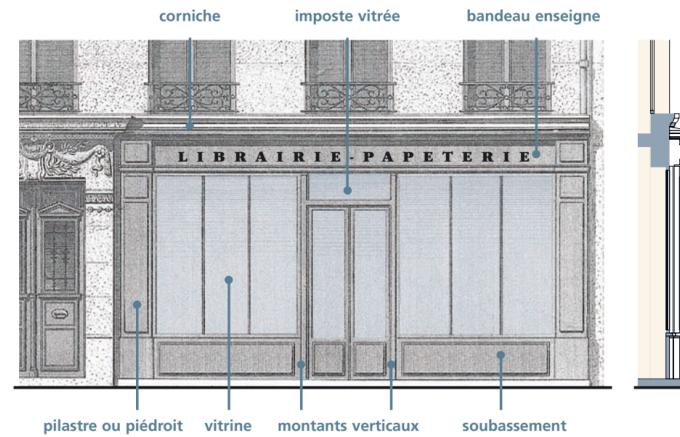




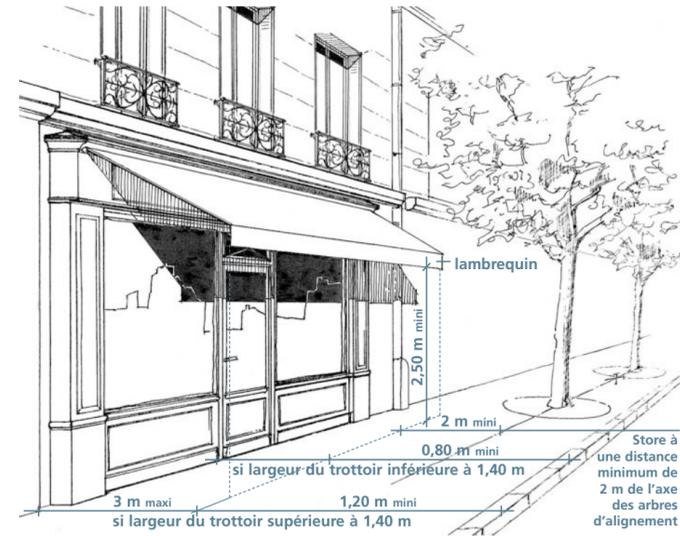
## Composition et vocabulaire



## de la devanture commerciale



NOTA : ces deux exemples présentent une devanture en applique.



Les devantures révèlent toute leur importance, dans le paysage de la rue, contribuent largement à son identité et participent à la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Leur animation, leurs couleurs et leurs enseignes expriment pleinement ces morceaux de ville et de vie.

Paris souhaite mettre en œuvre une démarche de qualité et d'innovation urbaine pour préserver et valoriser son paysage. Reconnue pour la qualité et la diversité de son architecture, Paris possède un patrimoine bâti dont la richesse se doit d'être révélée.

Les commerces sont aussi une vitrine de notre ville. Pour garantir l'harmonie et l'attractivité des rues commerçantes, la Mairie de Paris vous accompagne, vous conseille et vous soutient dans vos projets au moment de votre installation comme de vos entreprises de rénovation. Ce guide, véritable outil pratique, est le mode d'emploi des règles à respecter et des conseils à suivre pour réussir votre projet et valoriser votre devanture commerciale et son enseigne.

Préserver et entretenir notre patrimoine, mettre en valeur nos devantures commerciales, enrichir et moderniser notre cadre de vie, voilà des défis à relever pour Paris.

Ensemble, contribuons à l'embellissement de notre ville.

### CONTEMPORAIN

L'utilisation judicieuse de matériaux contemporains bien intégrés est valorisante par son caractère innovant et dynamique. Les principes généraux de composition, bandeau, piédroits, soubassement..., doivent être respectés.

- S'intégrer dans l'architecture de l'immeuble (axes, lignes horizontales et verticales...)
- Soigner la qualité de la mise en œuvre : détails, raccords, menuiseries fines...
- Les matériaux contemporains aux formes épurées et simples impliquent d'imaginer une devanture particulièrement bien composée et soignée (métal, verre, céramique, etc...).



### TERRASSE FERMÉE

Elle est délimitée par des écrans perpendiculaires et parallèles aux façades. Chaque terrasse doit être totalement indépendante de la salle qui doit être munie d'une fermeture permettant de la clore.

- Installer la terrasse sous le bandeau du RdC et laisser la place pour le store.
- Réaliser la couverture à une seule pente
- Choisir des menuiseries fines, laquées, de couleur unique, d'un rythme régulier.
- Seule enseigne possible sur la terrasse fermée : de fines lettres découpées sur le bandeau, pouvant être éclairées par transparence.



## VOUS SOUHAITEZ CONCEVOIR ET VALORISER VOTRE DEVANTURE OU L'IMAGE DE VOTRE ENSEIGNE

### POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET

Avant toute demande d'autorisation, consultez la Direction de l'Urbanisme qui vous conseillera.

Les devantures sont soumises à une réglementation précise. Tous travaux de modification d'aspect ou installations de nouvelles devantures nécessitent au moins le dépôt d'une déclaration préalable auprès de la Mairie de Paris. Les formulaires à remplir et les listes des pièces à joindre sont sur le site de la Mairie de Paris ([www.paris.fr](http://www.paris.fr)) ou au Pôle Accueil et Service à l'Usager, 6 promenade Claude Lévi-Strauss - 75013 Paris.

L'attention est attirée sur les informations suivantes :

#### POUR LE DOSSIER D'AUTORISATION DE LA DEVANTURE

- ✓ Les renseignements du formulaire.
- ✓ Les photographies de l'état actuel de la devanture et de l'immeuble.
- ✓ Une notice descriptive du projet.
- ✓ Les documents graphiques (plan et coupe, existant et projeté) cotés dans une échelle souhaitée entre 1/10° (1cm pm) à 1/50° (2cm pm).

#### POUR LE DOSSIER D'AUTORISATION DE L'ENSEIGNE

- ✓ Formulaire(s) de demande d'autorisation par enseigne.
- ✓ Des photographies en couleur de l'état existant, mentionnant l'emplacement projeté de l'enseigne.
- ✓ Les documents graphiques cotés de l'enseigne (vue de face et vue de côté) précisant la nature et la couleur des matériaux, sa position et ses dimensions au regard de l'immeuble, les textes et le graphisme.
- ✓ L'ensemble de ces documents fournis en deux exemplaires.

Echelles souhaitées : 1/100° : 1 cm pm ou 1/50° : 2 cm pm.

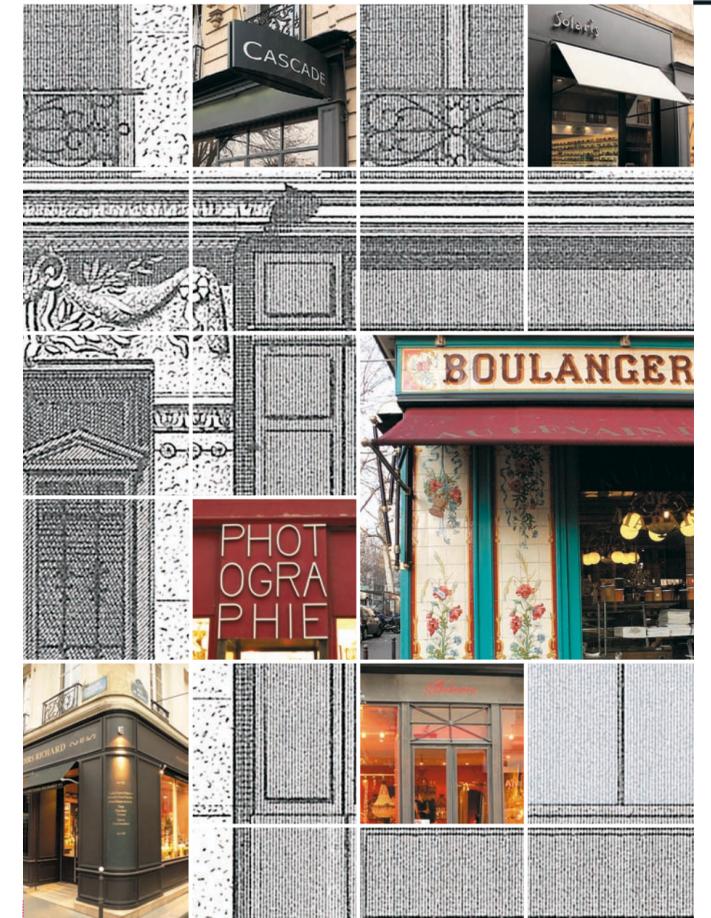
NOTA : des précisions et les formulaires sont disponibles sur le site internet de la mairie de paris : [www.paris.fr](http://www.paris.fr), thème : "Logement et urbanisme", rubrique : "Démarches & services pratiques".

AVANT TOUTE DÉMARCHÉ LES SERVICES DE LA MAIRIE DE PARIS PEUVENT VOUS AIDER : EN APPELANT LE 3975 OU LE 01 42 76 31 94, OU EN CONSULTANT LE SITE DE LA MAIRIE DE PARIS [WWW.PARIS.FR](http://WWW.PARIS.FR).

A PROPOS DE BOUTIQUES COMMERCES DEVANTURES ENSEIGNES...

CONSEILS UTILES POUR CRÉER & CONCEVOIR VOTRE PROJET

# CONCEVOIR SA DEVANTURE COMMERCIALE ET SON ENSEIGNE



## Votre devanture commerciale et la façade de l'immeuble

Paris offre à votre devanture un cadre architectural et urbain d'une exceptionnelle qualité, visité et admiré du monde entier ; votre devanture doit donc tirer parti de cet atout et respecter les caractéristiques de cet environnement par sa propre mise en valeur.

Il s'agit de l'animation commerciale et visuelle de la rue, les devantures doivent s'intégrer au cadre bâti et au patrimoine. Dans cet esprit, de grands principes sont à respecter ; ils sont rappelés ici pour vous guider dans vos choix et vous permettre de mieux composer votre projet.

Seuls les "textes en rouge et entre guillemets" sont extraits des textes réglementaires.



### FAÇADE

*"Les devantures doivent s'inscrire dans la composition architecturale des façades sans masquer ou recouvrir (partiellement ou totalement) des baies, ..., porches, moulurations, consoles de balcons..."*

Respecter l'architecture générale de la façade de chaque immeuble.

- Respecter les lignes horizontales : bandeau, corniche, hauteur identique des baies, soubassement... En cas de disparition, restituer ces éléments d'architecture.
- Définir en conséquence le type de devanture "en applique" ou "en feuillure" (voir définition à la page suivante).
- Dégager l'encadrement de la porte de l'immeuble.

### DEVANTURE

*"Dans le cas où la devanture existante présente un intérêt historique ou architectural, le maintien ou la réfection de la devanture peuvent être exigés."*

Restaurer les anciennes devantures, bien intégrées dans leur contexte.

*"Les devantures doivent s'intégrer de la façon la plus harmonieuse... Les matériaux et couleurs proposés doivent être en accord avec l'architecture du bâtiment"*

- Limiter le nombre de couleurs ; une seule teinte principale suffit. La modénature (moulurations) fera jouer la lumière.
- Éviter les couleurs trop vives ou fluorescentes.

### VITRINE

*"Les devantures doivent comporter une vitrine implantée préférentiellement à l'alignement. Le vitrage doit être le plus clair possible et non réfléchissant"*

- La présence permanente des vitrages est indispensable pour préserver la continuité du front bâti.
- Les faux plafonds intérieurs ne doivent pas réduire la hauteur de la vitrine.

*"Les dispositifs comportant des locaux directement ouverts sur la voie sont proscrits"*

- À l'exception de certains commerces alimentaires traditionnels, l'ouverture permanente à rez-de-chaussée est interdite.

## Bien composer votre projet et choisir ses matériaux

La composition architecturale de la façade de l'immeuble détermine le choix du type de devanture et son dessin. Il existe deux grandes familles de devantures : celles implantées en saillie par rapport au plan de la façade dites "en applique" et celles implantées en retrait dites "en feuillure".

Votre devanture est votre meilleure image ; la qualité de ses matériaux et leur pose appropriée sont des éléments essentiels dans la conception et la mise en œuvre réussies de votre projet. Elles valorisent votre image de marque, votre enseigne et pérennisent votre identité visuelle dans le paysage de la rue.

### DEVANTURE EN APPLIQUE

*Les matériaux choisis doivent exprimer le caractère non porteur du dispositif (bois, verre, métal...).*

- La devanture "en applique" est généralement réalisée en menuiserie de bois ou métal.
- Elle ne doit pas masquer le décor architectural de l'immeuble. La devanture "en applique" se place généralement sous le bandeau-corniche du 1<sup>er</sup> étage qui doit être restitué en cas de disparition.
- La fausse pierre porteuse (faux joints) est à proscrire.
- Les colonnettes de fonte devront être maintenues en place et à l'arrière de la vitrine.

### DEVANTURE EN FEUILLEURE

*Les devantures "en feuillure" s'inscrivent à l'intérieur des baies d'origine de l'immeuble.*

- Respecter l'architecture de l'immeuble et ne pas en modifier la maçonnerie et son décor.
- Les vitrages et menuiseries sont placés toujours avec le même retrait, dans la feuillure prévue à cet effet dans l'épaisseur de la maçonnerie.
- Implanter les systèmes de protection à l'intérieur.
- Restituer les éléments de façade en cas de disparition.

### EN DOUBLE-HAUTEUR

*"La réalisation de devantures se développant sur deux ou plus de deux niveaux ne peut être autorisée que lorsque l'architecture du bâtiment le permet ou a été conçue dans ce sens (rez-de-chaussée entresolé...)"*

- Les entresols seront préservés ou restitués : rythme et finesse des menuiseries, ferronneries, pans de verre. Ils prolongent le rez-de-chaussée, mais s'en distinguent par leur dessin. Ils ne constituent pas une vitrine.
- Suivant l'architecture de l'immeuble, les devantures peuvent être conçues "en applique" ou "en feuillure".

## Choisir des équipements de qualité pour votre devanture

La qualité de la devanture dépend également d'une sélection et d'un choix d'équipements qui apportent une signature esthétique et colorée à travers bannes, stores, grilles, fermetures... L'attractivité évidente, l'appel lumineux d'un store et de son lambrequin bien typographié soulignent votre image.

Les fermetures et grilles ajourées, les éclairages étudiés et bien dosés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de votre boutique, donnent cette atmosphère chaleureuse et chaude, même la nuit lorsque tout est fermé. Ils apportent des éléments d'appel complémentaires pour mettre en valeur vos produits.

### BANNES ET STORES

*Les bannes et stores peuvent être implantés "à partir de 2,50 m au-dessus du trottoir, ... avec une saillie limitée en fonction de la largeur du trottoir"*

- Ils seront mobiles, sans joues, à projection à l'italienne avec un rouleau et des petits bras latéraux fins ; les systèmes articulés en "X" sont à éviter, car trop volumineux.
- La toile sera en coton ou en "screen", et non brillante ; les stores à caissons rigides sont à proscrire.
- La hauteur du "lambrequin" - la retombée - n'excèdera pas 25 cm.
- Ne pas installer de store continu devant plusieurs baies à l'étage.

### FERMETURE ET GRILLE

*"Les coffres et grilles de fermeture doivent être, sauf impossibilité technique ou architecturale manifeste, implantés intérieurement, en retrait des vitrines ; le choix du système de protection doit maintenir les transparences visuelles, sous réserve de nécessités liées à la sécurité."*

- Ne pas positionner les coffres sous le linteau afin d'éviter l'abaissement de la hauteur des parties vitrées.
- Privilégier un vitrage anti-effraction.
- Le cas échéant, les systèmes de fermeture peuvent être intégrés dans le bandeau-enseigne ou dans les parties pleines de la devanture en applique.
- Proscrire les coffres rapportés.

### ECLAIRAGE

*Le système d'éclairage de la devanture la rendra visible et attractive de nuit comme de jour.*

- Tenir compte de l'apport de l'éclairage des enseignes et des éclairages intérieurs des vitrines principales et secondaires.
- Éviter les projecteurs extérieurs rapportés en batterie ; intégrer dans la corniche de la devanture une rampe lumineuse ou des micro-projecteurs.
- Utiliser des rampes lumineuses fines et discrètes, des appliques sur les trumeaux.
- Éviter tout système d'éclairage trop violent : doser teintes et densités ; proscrire les cadres néons les gros projecteurs et tout éclairage clignotant.

## Osez l'enseigne, une véritable identité !

Les enseignes permettent de signaler, d'identifier et de personnaliser votre commerce. Elles constituent une signature et une invitation pour le passant. Par leurs styles, leurs couleurs et leurs graphismes, elles peuvent illustrer l'activité. Elles doivent être en harmonie entre elles.

Les fixations des enseignes doivent être les plus discrètes possible. Les caissons lumineux à fond clair diffusant sont interdits.

- Placer les enseignes à hauteur du bandeau de la devanture et non à l'étage.
- Pas d'enseigne devant les ouvertures.
- Les enseignes à caractère historique doivent être préservées.

### ENSEIGNE BANDEAU

*L'enseigne "bandeau" ou "parallèle" est apposée à plat sur la devanture. Elle participe à l'image de la devanture. Elle doit être intégrée à son support.*

- Inscrire l'enseigne sur le bandeau de la devanture et non devant la corniche.
- Limiter la saillie de l'enseigne et la hauteur des lettres à 50 cm conseillés, au maximum.
- De préférence, lettres peintes ou découpées sur le bandeau ou lettres-boîtiers.
- Limiter l'éclairage aux seules lettres, le fond restant neutre, aux couleurs de la devantures.
- Les caissons rapportés, lumineux ou non, sont déconseillés.

### ENSEIGNE DRAPEAU

*L'enseigne "drapeau" est apposée perpendiculairement à la façade. Signal dans la rue, elle doit être judicieusement positionnée et de dimension limitée.*

- Une seule enseigne par devanture.
- Placer l'enseigne en limite de la devanture à hauteur du bandeau, et à l'opposé du porche de l'immeuble pour ne pas le masquer.
- Limiter la taille de l'enseigne à 80 x 80 cm hors-tout et son épaisseur à moins de 10 cm.
- L'enseigne perpendiculaire peut être aussi réalisée en métal, textile...
- Sont conseillées : lettres éclairantes découpées sur le fond opaque et sombre ou lettres éclairées par rampe discrète.

### GRAPHISME LETTRAGE

*"Lorsque les lettres constituant les enseignes perpendiculaires sont disposées l'une au-dessus de l'autre, elles doivent être lues du haut vers le bas."*

- Utiliser un graphisme simple, de même style pour toutes les enseignes.
- Privilégier un graphisme bien dessiné ; éviter des lettres trop volumineuses. Les meilleures formules lumineuses : les lettres-boîtiers auto-éclairantes (sur la face ou par l'arrière), les lettres en transparence sur fond opaque.
- Doser les éclairages, plutôt encastrés.

### A PROPOS DE...

#### FAÇADE DEVANTURE VITRINE

#### DEVANTURE EN APPLIQUE DEVANTURE EN FEUILLEURE DEV. DOUBLE-HAUTEUR

#### CONTEMPORAIN

#### TERRASSE FERMÉE

#### BANNES ET STORES FERMETURE ET GRILLE ECLAIRAGE

#### ENSEIGNE-BANDEAU ENSEIGNE-DRAPEAU GRAPHISME LETTRAGE

Seuls les "textes en rouge et entre guillemets" sont extraits des textes réglementaires.

Ce document a été réalisé en partenariat avec les Architectes des Bâtiments de France du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine - S.D.A.P. de Paris.

• Editeur Ville de Paris • Direction de l'Urbanisme  
Rédaction : J. Bourne, D. Caillet, G. Carrière, T. Marchal • Dessins : C. Zuber, E. Oberdoerffer, G. Carrière • Photographies G. Carrière, J. Leroy, C. Mouillade • Conception Réalisation Macardier & Vaillant 01 39 62 60 07 • Juillet 2007